

L'APD du Japon

● Qu'est-ce que l'APD ?

Il s'agit de la coopération apportée par divers organismes et entités, dont les gouvernements, institutions internationales, organisations non gouvernementales (ONG) et entreprises privées, en appui au développement économique et social des pays en développement. L'aide publique au développement (APD) désigne l'aide technique et financière apportée par les gouvernements aux pays en développement dans le cadre de cette coopération.

● Les catégories d'APD

Schématiquement, l'APD se répartit en deux catégories : l'aide bilatérale et l'aide multilatérale. Cette dernière comprend les financements et les contributions octroyés aux organisations internationales, alors que l'aide bilatérale est fournie sous trois formes : la coopération technique, les prêts et les dons. D'autres programmes d'aide bilatérale prévoient en outre l'envoi de volontaires.

● Mise en œuvre intégrée des mécanismes d'aide de la JICA

Ces dernières années, les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord ont utilisé l'APD comme un moyen de lutter plus efficacement contre les problèmes mondiaux, tels que le changement climatique et la réduction de la pauvreté. Par ailleurs, de nouveaux donateurs, dont la Chine et la Corée du Sud, sont apparus. À l'inverse, un contexte économique et budgétaire difficile a contraint le Japon de réduire le montant de son APD.

Face à la situation internationale et à l'afflux de réformes administratives internes, le gouvernement japonais a entrepris des réformes destinées à renforcer les stratégies politiques d'APD et les systèmes de mise en œuvre dans l'objectif d'améliorer encore la qualité de son APD. Dans le cadre notamment d'une rationalisation des organismes d'exécution de l'APD, la division des Opérations économiques de la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) et l'aide sous forme de dons du ministère des Affaires étrangères (MAE) (hormis l'aide relevant de la politique diplomatique, directement supervisée par le ministère) ont été transférées à l'Agence, donnant naissance à la « Nouvelle JICA », le 1^{er} octobre 2008. Cette rationalisation a permis de regrouper les trois mécanismes d'aide au sein d'une même organisation et d'améliorer l'efficacité et la performance des activités de la JICA.

Ces trois mécanismes d'aide sont décrits ci-après.

L'aide bilatérale

► La coopération technique

La coopération technique fait appel à la technologie, au savoir-faire et à l'expérience du Japon pour former les ressources humaines appelées à jouer un rôle clé dans l'évolution socioéconomique des pays en développement. De plus, en planifiant conjointement avec les pays partenaires des programmes d'aide répondant aux besoins locaux, la coopération technique permet de développer et de perfectionner des technologies adaptées aux conditions de chaque pays, tout en rehaussant le niveau technologique général et en mettant en place de nouveaux cadres institutionnels et organisationnels. Les pays partenaires peuvent ainsi développer leurs capacités à résoudre les problèmes et parvenir à la croissance économique. La coopération technique comprend la formation d'homologues des pays partenaires, l'envoi d'experts, la fourniture d'équipements et la réalisation d'études destinées à soutenir l'élaboration de politiques et la planification de projets de travaux publics (coopération technique pour la planification du développement).

► Les prêts

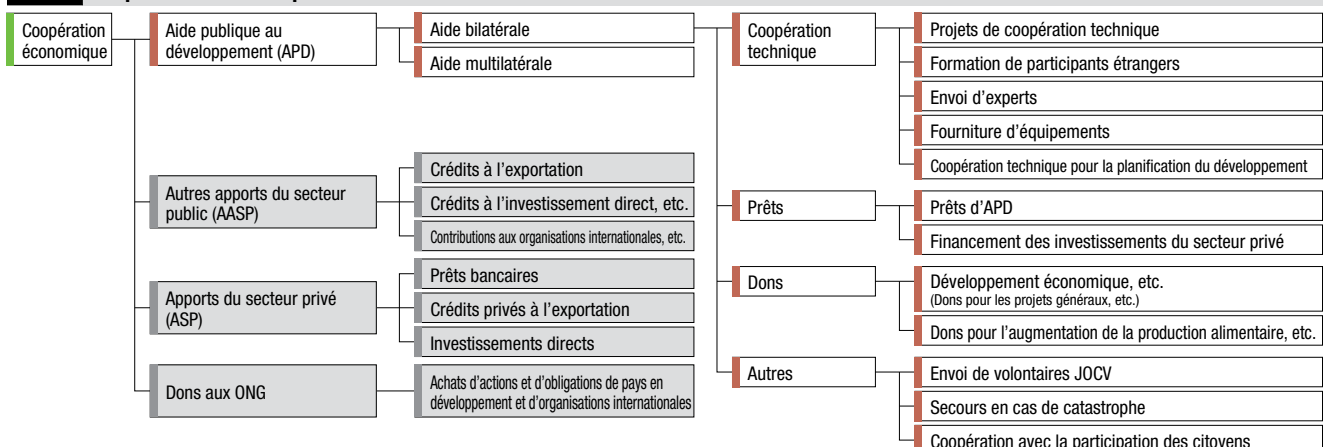
Les prêts soutiennent les efforts des pays en développement pour parvenir à la croissance en leur fournissant les capitaux nécessaires à long terme et à des taux d'intérêt bien inférieurs à ceux du marché. Les formes principales de cette aide sont les prêts d'APD et le programme de financement des investissements du secteur privé (PSIF). Comparés à la coopération technique ou aux dons, les prêts d'APD permettent des financements plus importants et sont donc surtout utilisés pour la construction d'infrastructures de base de grande envergure dans les pays en développement.

Les prêts d'APD doivent être intégralement remboursés mais cela incite le pays bénéficiaire à se concentrer sur l'importance et la priorité des projets, et à faire des efforts pour affecter et utiliser les fonds de manière aussi efficace que possible.

► Les dons

Les dons, qui constituent un apport de fonds destinés à promouvoir le développement socioéconomique, sont une aide financière sans obligation de remboursement. Dans les pays en développement à faible revenu, les dons sont généralement utilisés pour construire des

Figure 1 Coopération économique et APD



infrastructures socioéconomiques telles que des hôpitaux et des ponts, ainsi que pour promouvoir l'éducation, les programmes de lutte contre le VIH/sida, les soins de santé infantile et les activités environnementales, ce qui contribue directement à l'amélioration du niveau de vie.

Les dons sont classés en différentes catégories selon le contenu de l'aide : les dons pour les projets généraux ; les dons hors projet ; les dons pour les projets de sécurité humaine au niveau local ; les dons pour les projets d'ONG japonaises ; les dons pour le développement des ressources humaines (bourses d'étude) ; les dons pour la coopération antiterroriste et le renforcement de la sécurité ; les dons pour la prévention des catastrophes et la reconstruction ; les dons pour l'autonomisation communautaire ; les dons pour la pêche ; les dons pour la culture (dons généraux pour la culture et dons pour les projets culturels au niveau local) ; les dons d'urgence ; les dons alimentaires ; les dons pour l'environnement et la lutte contre le changement climatique ; les dons pour les stratégies de réduction de la pauvreté ; et les dons pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix [→ voir page 128 pour la partie mise en œuvre par la JICA].

● Les financements et contributions aux organisations internationales via l'aide multilatérale

L'aide multilatérale est une aide indirecte aux pays en développement sous la forme de financements ou de dons aux

organisations internationales. Les contributions sont versées aux agences spécialisées des Nations unies, dont le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), et les financements sont alloués aux banques multilatérales de développement (BMD), dont la Banque mondiale, l'Association internationale de développement (AID, appelée aussi « deuxième Banque mondiale ») et la Banque asiatique de développement (BASD).

● Les tendances de l'aide au développement à l'échelle internationale

Comme l'illustrent les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) [→ voir pages 62 et 63], l'une des tendances récentes a été l'accélération de la mise en place d'objectifs communs par la communauté internationale, où différents pays et organisations coordonnent leur aide pour atteindre ces objectifs. Si auparavant, la coopération et la coordination de l'aide portaient sur des projets individuels, ces dernières années l'aide au développement met davantage l'accent sur l'appropriation des pays partenaires, dont les plans de développement et les priorités sont soutenus conjointement par les pays donateurs et les agences d'aide, qui travaillent ensemble à l'atteinte des objectifs de développement de ces pays.

Figure 2 L'APD japonaise en 2013 (par type d'aide : valeurs provisoires)

Type d'aide (année civile 2013)		Millions USD			Milliards JPY			Parts en % APD totale	
		Versements	Versements durant l'année précédente	Variation 2012/2013 (%)	Versements	Versements durant l'année précédente	Variation 2012/2013 (%)		
APD	APD bilatérale	Décaissements d'APD							
		Dons	7 120,60	3 118,31	128,3	694,906	248,884	179,2	60,7
		Réduction de la dette	4 020,86	4,69	85 550,8	392,400	0,375	104 628,3	34,3
		Dons par le biais d'organisations internationales	1 725,17	1 395,19	23,7	168,361	111,355	51,2	14,7
		Dons excluant ce qui précède	1 374,57	1 718,43	-20,0	134,145	137,154	-2,2	11,7
		Dons (hors Europe de l'Est et pays affranchis de l'APD)	7 120,60	3 117,46	128,4	694,906	248,816	179,3	60,4
		Réduction de la dette	4 020,86	4,69	85 550,8	392,400	0,375	104 628,3	34,1
		Dons par le biais d'organisations internationales	1 725,17	1 395,19	23,7	168,361	111,355	51,2	14,6
		Dons excluant ce qui précède	1 374,57	1 717,58	-20,0	134,145	137,086	-2,1	11,7
		Coopération technique*	2 922,89	3 656,56	-20,1	285,248	291,843	-2,3	24,9
		Coopération technique (hors Europe de l'Est et pays affranchis de l'APD)	2 917,60	3 641,07	-19,9	284,732	290,607	-2,0	24,8
		Total des dons	10 043,49	6 774,87	48,2	980,154	540,727	81,3	85,7
		Total des dons (hors Europe de l'Est et pays affranchis de l'APD)	10 038,20	6 758,54	48,5	979,638	539,423	81,6	85,2
		Prêts d'APD et autres crédits	-1 289,99	-423,20	-204,8	-125,891	-33,777	-272,7	-11,0
		(Prêts d'APD et autres crédits, réduction de la dette exclue)	545,93	-418,63	230,4	53,278	-33,412	259,5	
		(Valeur des prêts versés)	9 748,31	7 740,16	25,9	951,348	617,770	54,0	
		(Valeur des prêts remboursés)	11 038,30	8 163,36	35,2	1 077,239	651,547	65,3	
		(Valeur des prêts remboursés, réduction de la dette exclue)	9 202,38	8 158,79	12,8	898,070	651,182	37,9	
		Prêts d'APD et autres crédits (hors Europe de l'Est et pays affranchis de l'APD)	-1 224,09	-356,33	-243,5	-119,460	-28,440	-320,0	-10,4
		(Prêts d'APD et autres crédits, réduction de la dette exclue)	611,83	-351,75	273,9	59,709	-28,075	312,7	
		(Valeur des prêts versés)	9 721,31	7 701,33	26,2	948,712	614,671	54,3	
		(Valeur des prêts remboursés)	10 945,40	8 057,65	35,8	1 068,173	643,110	66,1	
		(Valeur des prêts remboursés, réduction de la dette exclue)	9 109,48	8 053,08	13,1	889,003	642,745	38,3	
APD bilatérale globale	8 753,50	6 351,67	37,8	854,263	506,950	68,5	74,7		
APD bilatérale globale (hors Europe de l'Est et pays affranchis de l'APD)	8 814,11	6 402,21	37,7	860,178	510,983	68,3	74,8		
Contributions et financement aux organisations multilatérales	2 972,00	4 202,30	-29,3	290,040	335,401	-13,5	25,2		
APD nette globale	11 725,50	10 553,97	11,1	1 144,303	842,351	35,8	100,0		
APD nette globale (hors Europe de l'Est et pays affranchis de l'APD)	11 786,11	10 604,51	11,1	1 150,218	846,384	35,9	100,0		
APD brute globale	22 763,80	18 717,33	21,6	2 221,542	1 493,898	48,7			
APD brute globale (hors Europe de l'Est et pays affranchis de l'APD)	22 731,51	18 662,16	21,8	2 218,391	1 489,494	48,9			
Revenu national brut (RNB) nominal pour chaque catégorie (1 milliard USD, 1 milliard JPY)	5 083,61	6 124,54	-17,0	496 114,20	488 821,90	1,5			
Pourcentage du RNB	0,23	0,17		0,23	0,17				
Pourcentage du RNB (hors Europe de l'Est et pays affranchis de l'APD)	0,23	0,17		0,23	0,17				

Notes : 1. Les 14 pays affranchis de l'APD qui ont bénéficié de l'aide sont les suivants : Hong Kong, Singapour, Brunei, Bahreïn, Koweït, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Barbade, Trinité-et-Tobago, Polynésie française, Nouvelle Calédonie et Croatie.

2. Taux de conversion défini par le CAD pour 2013 : 1 USD = 97,5910 JPY (dépréciation de 17,7774 par rapport à 2011)

3. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.

4. La réduction de la dette inclut les renoncements à des prêts d'APD et des réductions de la dette liée à des obligations gagées, mais exclut le report des remboursements.

5. Auparavant, les dons effectués via les organisations internationales étaient traités comme des « Contributions et financements aux organisations multilatérales ». Mais, depuis 2006, ils sont traités comme des « Dons » lorsque les pays bénéficiaires sont identifiés au moment de la contribution.

6. Depuis 2011, les dons aux projets d'ONG sont compris dans les « Dons » des pays bénéficiaires.

* La coopération technique comprend les dépenses administratives et de développement de l'éducation.

Les bailleurs de fonds doivent donc adapter leur aide aux priorités définies dans les stratégies de développement des pays partenaires.

● Répartition de l'APD japonaise

Les décaissements nets d'APD réalisés par le Japon en 2013 se décomposent à hauteur d'environ 8 814,11 millions USD (environ 860,2 milliards JPY) en aide bilatérale (hors Europe de l'Est et pays affranchis de l'aide) et pour 2 972 millions USD (environ 290 milliards JPY) en contributions et financements aux organisations internationales. L'APD totale du Japon a atteint près de 11 786,11 millions USD, soit une hausse de 11,1 % (35,9 % pour 1 150,2 milliards JPY) par rapport à l'exercice 2012. Ce montant classe le Japon au quatrième rang des États membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, après les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

En 1989, le Japon est devenu le premier bailleur mondial d'APD, devançant les États-Unis qui occupaient jusqu'alors cette place. Le Japon est demeuré en tête du classement des pays membres du CAD pendant dix ans, de 1991 à 2000. Cependant, l'aide japonaise a chuté en 2001 et, hormis un sursaut notable en 2005, son déclin s'est amorcé progressivement. Les contributions japonaises ont toutefois augmenté en 2013 par rapport à l'exercice précédent, après des années de baisse.

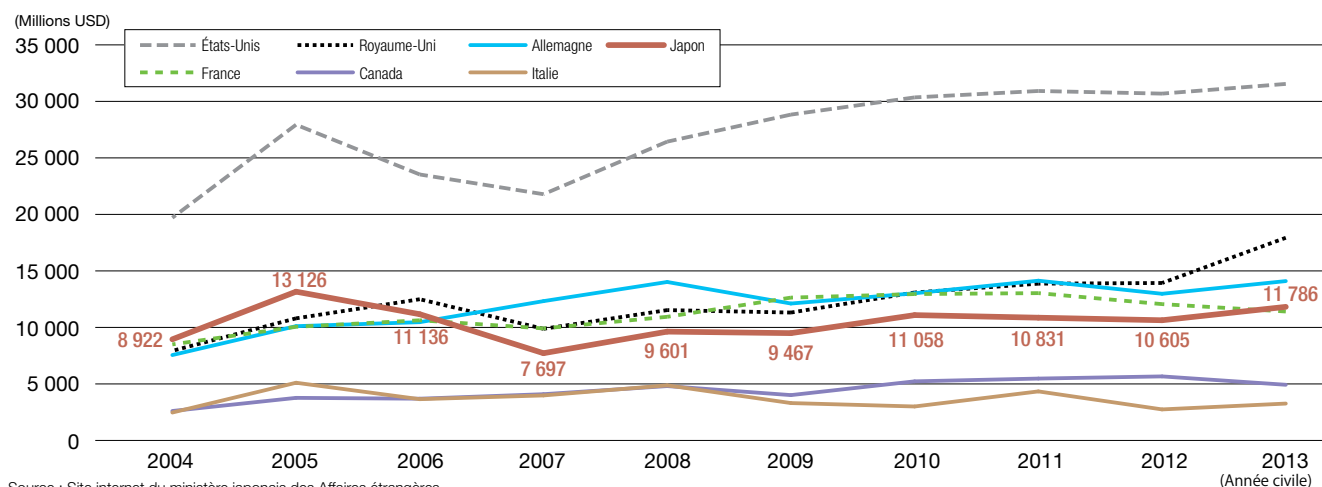
Avec un ratio APD/PNB de 0,23 %, le Japon se situe à la 18^e place parmi les 28 pays membres du CAD.

Figure 5 Aperçu du budget d'APD du MOFA pour l'exercice 2013 (Milliards JPY)

	Exercice 2013		Exercice 2014	
	Budget	Variation 2013/2014	Budget	Variation 2013/2014
Budget du gouvernement	557,3	-0,7 %	550,2	-1,3 %
Budget du ministère	421,2	0,7 %	423,0	0,4 %
Dons	164,2	1,6 %	166,7	1,5 %
Subventions de gestion (Compte général)	146,9	1,1 %	150,3	2,3 %
Contributions et donations	49,9	-2,5 %	43,1	-13,8 %
Aide pour les activités de soutien	60,1	0,4 %	63,0	4,8 %

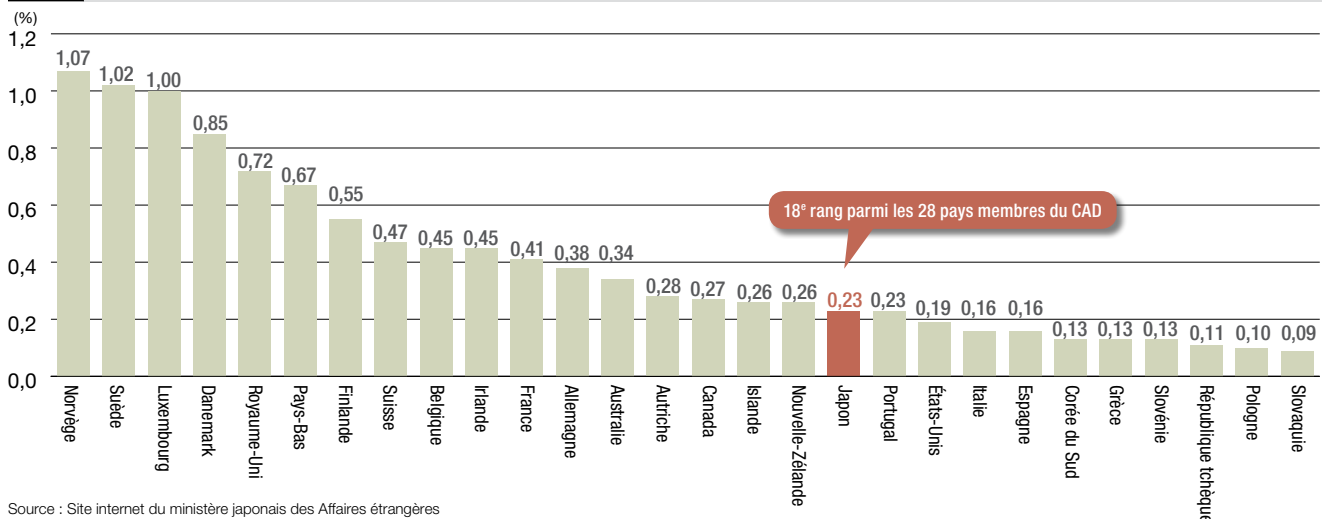
Source : Site internet du ministère japonais des Affaires étrangères

Figure 3 Évolution de l'APD des principaux membres du CAD (Versements nets)



Source : Site internet du ministère japonais des Affaires étrangères

Figure 4 Rapport APD/RNB des membres du CAD



Source : Site internet du ministère japonais des Affaires étrangères